



Prime pour les EHPAD et les personnels des établissements d'accompagnement du handicap : la fédération CFDT PSTE salue un premier pas vers la reconnaissance des salarié.e.s en première ligne de la crise sanitaire.

Jeudi dernier, le gouvernement a annoncé une prime exceptionnelle de 1000 à 1500 euros pour les professionnels des EHPAD ainsi que des établissements et services accompagnant les personnes adultes et enfants en situation de handicap qui sont financés ou cofinancés par l'Assurance Maladie.

Le ministère de la santé annonce des discussions en cours avec les collectivités territoriales pour parvenir à l'obtention d'une prime pour les personnels des structures médico-sociales que ces dernières financent intégralement et les personnels de l'aide sociale à l'enfance (dont les assistants familiaux). Cette prime n'est donc pas encore pour toutes et tous.

Si la fédération CFDT PSTE salue cette décision concernant les personnels des EHPAD ainsi que des établissements accueillant des adultes et enfants en situation de handicap, nous regrettons l'incertitude qui entoure le versement de la prime pour les établissements financés par les collectivités locales et les services d'aide à la personne qui ont permis le maintien à domicile, dans de bonnes conditions, des personnes les plus vulnérables. C'est bien l'articulation de tous ces services qui a permis à l'ensemble du système de santé de faire face à la crise sanitaire et personne ne doit être oublié !

Cette prime ne doit pas faire oublier non plus que les secteurs hospitaliers, sociaux et médico-sociaux subissent, depuis de nombreuses années, des coupes budgétaires importantes associées à un manque de reconnaissance flagrant pour les professionnel.le.s qui continuent malgré tout à maintenir une qualité des soins et des services pour l'ensemble de la population avec de moins en moins de moyens.

Certes, la crise sanitaire est en train d'être surmontée et le pire a probablement été évité grâce à l'engagement sans faille des salarié.e.s et agent.e.s des filières de santé et d'aide à la personne. Ils et elles subissent au quotidien les charges de travail engendrées par les sous-effectifs et plus encore dans la période ; Cela mérite bien une reconnaissance sonnante et trébuchante.

Pour la fédération CFDT PSTE, la prime ne saurait donc constituer un solde de tout compte et il est plus qu'urgent d'obtenir :

- La reconnaissance en maladie professionnelle et/ou accident du travail pour l'ensemble des salarié.e.s et agent.e.s touchés par le Covid 19 : La santé des travailleuses et des travailleurs n'a pas de prix !
- Une augmentation des effectifs et des moyens réellement à la hauteur des attentes de notre société vis-à-vis du système de santé : Une société qui aspire à protéger l'ensemble de la population doit s'en donner les moyens !
- Une reconnaissance des compétences et des qualifications trop souvent niées dans des secteurs ultra-féminisés : Le soin ce n'est pas une nature, ce sont des compétences et des qualifications indispensables qui doivent être reconnues et valorisées dans les politiques de rémunération annuelle, mais aussi dans les systèmes de classification.